L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses N°167du Jeudi 8 Septembre 2022

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.656.37.31 / 06.886.54.70/ 05 564.40.99 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Eliminatoires du Chan Algérie 2023

Le Congo qualifié, grâce au système du but à l'extérieur!

(P.11)

Congo - Turquie

Denis Sassou-Nguesso et Recep Tayyip Erdogan ont réchauffé la coopération bilatérale

Denis Sassou-Nguesso reçu par Recep Tayyip Erdogan. (P.3)

O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme)

Défendre le droit des étudiants à l'obtention d'un passeport

(P.7)

José Cyr Ebina, promoteur de la Randonnée Lipanda

«Il nous faut développer le tourisme sportif et culturel, pour faire découvrir notre pays»

(P.7)

Aconoq (Agence congolaise de normalisation et de la qualité)

La farine de manioc dispose désormais d'une norme, pour garantir sa qualité

(P.3)

Fondation Thabo Mbeki

Réception, Johannesburg, des archives d'Amilcar Cabral

Créée en 2010 par l'ancien Président sud-africain dont elle porte le nom, la Fondation Thabo Mbeki a mis en place un projet de construction d'une grande bibliothèque en l'honneur des acteurs africains et aussi du monde qui ont contribué à la libération de l'Afrique du joug colonial. C'est dans ce cadre que le Président de la fondation, Thabo Mbeki, a reçu les archives concernant le Président Amilcar Cabral, qui lutta pour l'indépendance de la Guinée Bissau et du Cap-Vert, deux pays sous colonisation portugaise. Selon le représentant de la Fondation Thabo Mbéki en Afrique centrale, Alain Akouala-Atipault, le Président congolais, Denis Sassou-Nguesso, est aussi retenu comme personnalité devant figurer dans cette grande bibliothèque.

Après sa libération, Nelson Mandela avait rendu visite au Président Denis Sassou-Nguesso, à Brazzaville.

Les archives d'Amilcar Cabral, constituées de photos et de documents, ont été remises au Président Thabo Mbeki, lors d'une cérémonie, lundi 29 août 2022, à Johannesburg, en Afrique du Sud, par la professeure Geri Augusto. Co-fondateur, en 1956, du P.a.i.g.c (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et des Îles du Cap-Vert), qui fut d'abord un mouvement clandestin de lutte contre le colonisateur, Amilcar Cabral est une grande figure de la lutte pour la libération de l'Afrique du joug colonial.

Le Président Thabo Mbeki et la professeure Geri Augusto.

La remise d'une partie de ses archives prouve que le projet de construction d'un *«Centre présidentiel Thabo Mbeki»,* doté une grande bibliothèque qui réunira les publications, livres, discours, écrits, documents, photos et supports audiovisuels des dignes filles et fils d'Afrique, dont les contributions furent décisives au cours des luttes de libération contre le colonialisme et l'apartheid, est en bonne voie.

Le Président congolais, Denis Sassou-Nguesso est aussi concerné par ce projet pour le rôle qu'il a joué en faveur des indépendances des pays d'Afrique australe et pour son apport dans la lutte contre l'apartheid, avec la création du Fonds Africa, afin de soutenir les pays de la Ligne de front. Ainsi, ses archives sont aussi attendues à cette bibliothèque et on espère que le gouvernement fera de son mieux pour ne pas manquer cette opportunité historique.

Jean-Claude DIATOU

Election présidentielle au Kenya

William Ruto a succédé à Uhuru Kenyatta, après la confirmation de son élection

Le Kenya a tourné la page complexe de l'élection présidentielle du mardi 9 août, après la confirmation, lundi 5 septembre 2022, par la Cour suprême, des résultats donnant le Vice-Président sortant, William Ruto (55 ans), élu avec 50,49% des voix, contre 48,85% à l'opposant Raila Odinga (77 ans), dont c'est la cinquième défaite. L'écart entre les deux candidats n'est que d'environ 233 mille voix, sur un corps électoral de plus de 22 millions d'électeurs inscrits dont plus de 14 millions de votants. D'où la contestation de ces résultats, par l'opposant, après leur annonce, lundi 15 août, par la Commission électorale indépendante, sur fond de division de ses membres.

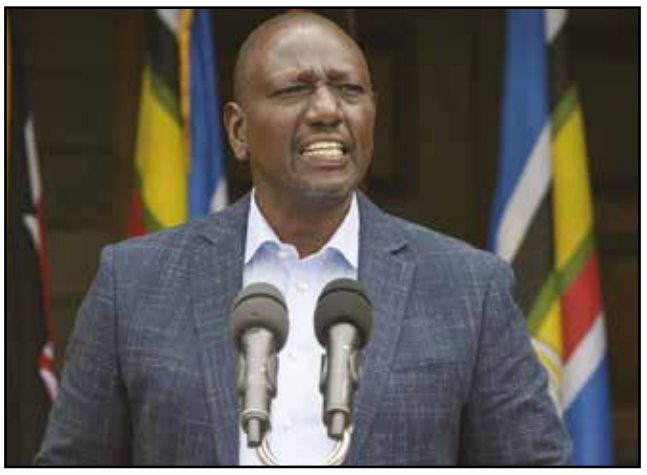

Le Président élu William Ruto.

Pays d'Afrique de l'Est, frontalier de la Somalie, ayant une population de 53,77 millions (2020) sur un territoire de 580.367 km², le Kenya, ancienne colonie britannique, indépendante le 12 décembre 1963, a accédé à la démocratie pluraliste à partir de décembre 1991. La politique y est dominée par des rivalités ethniques et les violences, particulièrement aux échéances électorales.

C'est ce que l'on redoutait cette fois, après la contestation des résultats de l'élection présidentielle mois d'août, par l'opposant Raila Odinga. Les résultats annoncés par le président de la commission électorale, Wafula Chebukati, étaient aussi contestés par certains des 15 membres de cette commission, dont la vice-présidente Juliana Cherera. La requête introduite par l'opposant Raila Odinga à la Cour suprême était une véritable épée de Damoclès sur la tête des partisans de William Ruto. Et pour cause, cette Cour suprême a déjà réussi l'exploit, avec les conséquences que l'on sait, de remettre en cause l'élection présidentielle de 2017 et de faire reprendre le scrutin. A l'époque, c'était un séisme. En Afrique, ce scénario est vécu comme une catastrophe. Raison pour laquelle la décision de la Cour suprême kenyane était attendue dans le suspense.

Cette fois, les sept juges ont conclu que *«les irrégularités signalées n'étaient pas d'une ampleur suffisante pour affecter les résultats définitifs»*, a expliqué la présidente de la Cour suprême, Mme Martha Koome.

Passée cette étape, William Ruto et ses partisans peuvent, enfin, respirer. L'élection du nouveau Président kenyan suppose aussi une alternance ethnique au pouvoir, étant entendu que William Ruto, d'origine kalendjin, succède à un Kikuyu, Uhuru Keniatta, dont il était le Vice-Président.

Ralph Justin OBILANGOULOU

Hôtel Saphir

Exposition-vente d'objets d'art sur l'Allée piétonne Charles Ebina

Après la tenue, au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, de la première édition de la Fiac (Foire internationale de l'artisanat du Congo) au mois d'août dernier, à Brazzaville, certains exposant se déportent sur l'Allée piétonne Charles Ebina, à côté de l'Hôtel Saphir, au centre-ville, pour poursuivre l'exposition-vente de leurs produits. Ceci, jusqu'à la fin de ce mois de septembre. Les stands sont prêts pour accueillir les exposants et les visiteurs.

L'Allée piétonne Charles Ebina est prête à accueillir exposants et visiteurs.

Congo - Turquie

Denis Sassou-Nguesso et Recep Tayyip Erdogan ont réchauffé la coopération bilatérale

En séjour privé en Turquie, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a rencontré son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, vendredi 2 septembre 2022, au Palais Vahdettin à Istamboul, la plus grande ville du pays. Le Chef de l'Etat s'y est rendu en avion, depuis son lieu de vacances, pour s'entretenir, à huis clos, autour d'un déjeuner, avec son homologue turc. Aucune déclaration officielle n'a été publiée à l'issue de leurs échanges. Mais, selon la presse présidentielle, leurs entretiens ont porté sur la coopération bilatérale, la guerre en Ukraine, etc. C'est la deuxième activité officielle que le Président de la République a eue durant ses vacances turques, après sa participation aux obsèques de l'ancien Président angolais, José Edouardo Dos Santos, dimanche 28 août, à Luanda, où il s'était également entretenu avec son homologue angolais, João Lurenço.

Le Congo et la Turquie ont établi leurs relations diplomatiques depuis 1960, après l'indépendance de la République du Congo. Mais, c'est à partir de 2013 qu'ils ont ouvert leurs ambassades, pour commencer à donner un contenu concret à la coopération bilatérale. *«Depuis lors, les échanges dans plusieurs domaines se sont développés rapidement entre les deux Etats»*, avait déclaré l'ambassadeur turc à Brazzaville.

En novembre 2012, le Président congolais avait effectué une visite officielle en Turquie qui avait permis d'accélérer la coopération entre les deux pays. Depuis le 30 juillet 2019, la compagnie aérienne turque, Turkish airline, a ouvert une liaison entre Pointe-Noire et Istamboul, trois fois par semaine.

Les deux pays ont rendu effective l'exemption de visa pour les détenteurs du passeport diplomatique et du passeport de service. Ils ont mis en place, depuis 2015, un Conseil d'affaires turco-congolais entre le Conseil des relations économiques extérieures de la Turquie et la Chambre de commerce d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville.

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso et son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, à Istambul.

Les deux pays ont tenu la troisième session de leur commission mixte de coopération économique, commerciale et technique le 5 mai 2021, par visio-conférence, alors que sévissait encore la pandémie de covid-19. Deux projets d'accords attendent d'être finalisés:

- le protocole d'accord de coopération entre le Conseil scientifique et technologique de Turquie (Tubitak) et le Ministère en charge de la recherche scientifique, dans le domaine de la science, technologie et innovation;
- le mémorandum d'entente pour la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur, pour promouvoir la mobilité interuniversitaire, le renforcement des capacités des étudiants et du personnel enseignant des universités des deux pays au titre des programmes spécifiques et leur participation aux programmes de recherche.

Après ses vacances en Turquie, le Président de la République va regagner la capitale, Brazzaville, à partir du 10 septembre. Donnera-t-il un coup d'accélérateur aux dossiers politiques dont on attend l'évolution? En tout cas, on devrait commencer à sortir de la léthargie actuelle.

Urbain NZABANI

Editorial

Faute d'argent?

Le Congo est de plus en plus absent dans les compétitons sportives internationales. Une seule raison: les finances font défaut. Qui peut y croire? Avant de soulever la question financière, il faudrait d'abord chercher à savoir si les pouvoirs publics sont réellement engagés à assurer la présence du Congo, partout où elle doit se manifester dans le domaine du sport.

En athlétisme, notre pays a brillé cette année par ses absences aussi bien dans les compétitions africaines que mondiales. Les athlètes congolais étaient, par exemple, attendus, le 5 juin dernier, au meeting international d'athlétisme de Dakar. Ils ne s'y sont pas présentés. Faute d'argent. Quant aux mondiaux d'athlétisme, qui se sont déroulés en juillet dernier aux Etats-Unis, n'en parlons même pas. Où est-ce qu'on pouvait trouver l'argent pour y aller?

Même dans les compétitons sportives sous-régionales, le Congo ne manque pas de briller par ses absences. Du 25 au 28 août dernier, la ville de Goma, en RD Congo, a abrité les championnats d'Afrique de karaté, région centre, en cadets, juniors et séniors et le Tournoi d'amitié de karaté, en séniors, des pays des Grands-Lacs. Le Congo était aux abonnés absents. Faute d'argent. Pourtant, les Diables-Rouges s'y étaient bien préparés. Leur entraîneur a même révélé, dans les médias, que c'est depuis des mois qu'il avait démarré la préparation de ces deux compétitions. Mais, grande a été son amertume d'apprendre que la délégation congolaise ne pouvait pas se rendre à Goma, par manque de billets. Et pour cause, la ligne budgétaire du sport au Congo est déjà épuisée cette année. Même à Goma, on ne peut pas donc y aller, faute d'argent. Comme le ridicule ne tue pas, il y a de quoi s'imaginer qu'au Congo, il engraisse. Qui trouve intérêt à nous ridiculiser comme ça: la crise économique?

En tout cas, sauf exception comme au football, le Congo ne devrait plus être présent, pour le reste de l'année, à une compétition sportive internationale. Mais, jamais on apprend que les dirigeants politiques congolais n'ont pas pu prendre leurs vacances cette année faute d'argent. Surtout que les vacances, la plupart d'entre eux, ils les passent principalement en Europe occidentale et aux Etats-Unis. En 2019 et 2021, la pandémie de covid-19 les avait cloués au pays. Mais, cette année, la tradition a repris. Toutes les délégations congolaises devant prendre les vacances en dehors du pays, y sont allées. La ligne budgétaire n'est pas épuisée. Au contraire, elle est toujours et grassement alimentée. Les dirigeants nationaux sont-ils convaincus qu'investir dans les activités sportives, c'est aussi accroître le niveau de diversification de l'économie nationale? La culture et le sport sont des domaines qui jouent le rôle accélérateur du tourisme. Généralement, les pays qui tirent des ressources substantielles du tourisme, sont aussi ceux où les activités culturelles et sportives sont dynamiques. Reste maintenant à savoir comment appelle-t-on la politique nationale qui consiste à financer les vacances plutôt que le sport!

L'HORIZON AFRICAIN

Aconoq (Agence congolaise de normalisation et de la qualité)

La farine de manioc dispose désormais d'une norme, pour garantir sa qualité

L'Aconoq (Agence congolaise de normalisation et de la qualité) a élaboré et validé la norme congolaise sur la farine de manioc comestible, l'aliment de base largement consommé dans le pays. Les travaux relatifs à l'élaboration et à la validation de cette norme ont pris fin mercredi 31 août 2022, au siège de cette agence, à Brazzaville, sous le patronage de sa directrice générale, Mme Rolande Ingrid Fouémina. La norme de la farine de manioc va contribuer à garantir la santé et la sécurité des consommateurs et à accroître sa fiabilité et son efficacité.

Elaborée durant six mois avec l'appui de la F.a.o (Programme des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et du Pam (Programme alimentaire mondial), la norme établie aidera les entreprises et les artisans à produire une farine de manioc respectant les règles de bonnes pratiques de production et d'hygiène. L'équipe technique qui a travaillé sur cette norme a effectué des missions de terrain, pour récolter des informations. Ainsi, des échantillons ont été prélevés dans cinq départements (Pool, Bouenza, Niari, Kouilou et Cuvette), pour être analysés.

L'atelier marquant la fin des travaux.

«Cet aliment de base consommé par plus de 90% de la population congolaise n'apporte pas les garanties qu'il faudrait en termes de sécurité sanitaire de l'aliment qu'il représente et de sur quoi ne donne pas la garantie en ce qui concerne la santé et la sécurité des consommateurs. C'est pour apporter des réponses à ces questions, mais aussi des informations qui encadreraient cette situation, que la volonté du gouvernement a été de proposer une norme qui apporterait ces garanties», a expliqué Mme Rolande Ingrid Fouémina.

Aliment de base au Congo, la farine de manioc ne disposait pas de référentiel connu et reconnu par tous. Chaque producteur utilise son référentiel. C'est dans ce contexte que la norme congolaise sur la farine de manioc comestible a été élaborée et validée. L'enquête publique a permis de s'assurer que la norme élaborée et adoptée correspond à l'intérêt général.

Mme Thérèse Eliane Biassala, docteur en chimie et technologie alimentaire, enseignante à la Faculté des sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi, faisant partie de l'équipe des experts, a donné l'intérêt de cette norme: *«La production du manioc au niveau du Congo représente environ deux millions de tonnes par an et 90% de la population consomment le manioc. La présence de la norme, c'est pour aider les entreprises qui interviennent dans la transformation du manioc, sous la forme de farine, pour produire une farine de qualité. Il y a des tubercules de manioc amers et des tubercules sucrées ou douces. Pour produire une farine de qualité, il faut un certain nombre de garanties. La norme fournit des exigences concernant par exemple le paramètre en cyanure qui est un produit toxique contenu dans les tubercules. Avec la norme que nous venons de publier, le taux de cyanure doit être inférieur à 10%. Le cyanure a déjà provoqué beaucoup de dégâts. Il provoque diverses maladies comme le goitre. Il y a aussi l'humidité pour la conservation de cette farine de manioc. Si le taux d'humidité est élevé, la farine peut facilement avoir des moisissures. Cela peut détruire la santé des consommateurs. Les Congolais doivent s'approprier de la norme, pour produire leur farine de qualité, afin de satisfaire le besoin de l'aliment».*

Martin BALOUATA-MALEKA

Dolisie

Décès d'Isaac Ibouanga, ministre dans le premier gouvernement du Congo indépendant

L'ancien ministre Isaac Ibouanga, dernière personnalité encore en vie ayant figuré dans le gouvernement du Président Fulbert Youlou, à l'indépendance du pays, est décédé samedi 3 septembre 2022, à Dolisie (Département du Niari), à l'âge de 87 ans, à la suite d'une longue maladie.

L'ancien ministre Isaac Ibouanga, à l'émission L'homme et son temps de D.r.t.v.

Né en 1935, à Mossendjo, Isaac Ibouanga a commencé sa carrière professionnelle comme enseignant, après sa formation à l'Ecole des instituteurs de Mbounda, à Dolisie. Il faisait partie de la première promotion ayant ouvert cette école. Il a travaillé aussi dans le transport aérien, notamment au Gabon.

Isaac Ibouanga est appelé au gouvernement, par le Premier ministre abbé Fulbert Youlou, le 3 juillet 1959, en qualité de secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, alors qu'il avait 24 ans.

Après l'indépendance du Congo, le 15 août 1960, Isaac Bouanga est membre du premier gouvernement, appelé gouvernement d'union nationale, formé par le Président Fulbert Youlou et son adversaire politique devenu allié, Jacques Opangault, qui devient Vice-Président de la République. Isaac Bouanga occupe alors le portefeuille de ministre de la production industrielle.

Dans le gouvernement mis en place le 12 décembre 1962 où Stéphane Tchitchellé occupe le poste de Vice-Président de la République, ministre des affaires étrangères, Isaac Ibouanga devient ministre de la production industrielle, des mines et des télécommunications, chargé de l'aviation civile et commerciale. Il côtoie dans cette équipe gouvernementale Alphonse Massamba-Débat, qui est ministre du plan et de l'équipement, et qui deviendra Président de la République, après le renversement du régime du Président Fulbert Youlou, durant les événements populaires des 13, 14 et 15 août 1963.

Avec le Président Alphonse Massamba-Débat, le pays bascule dans le monopartisme et embrasse l'idéologie socialiste, quoique le Chef de l'Etat, qui est de confession protestante, ne veut pas renoncer à sa foi chrétienne et atténue cette idéologie en l'enrobant des traditions bantoues qui ne rejettent pas la foi en un au-delà.

Le Président Fulbert Youlou et le gouvernement d'union nationale, dont fit partie Isaac Ibouanga, à l'indépendance du Congo.

Arrêté après son renversement, le Président Fulbert Youlou réussit à s'évader et à se réfugier, le 25 mars 1965, à Léopoldville, aujourd'hui Kinshasa, chez son ami le Président Joseph Kasa-Vubu, avec son Premier ministre, Moïse Tshombe, qui veulent l'aider à reconquérir le pouvoir à Brazzaville. Le régime Massamba-Débat se radicalise et ouvre un procès contre les tenants du régime Youlou, deux ans après sa chute. Ancien ministre de Youlou, Isaac Ibouanga est jugé durant le retentissant procès qui se tient du 8 au 14 juin 1965 au Tribunal populaire de Brazzaville, dirigé par Stanislas Batchy. Il est condamné à cinq ans d'emprisonnement ferme, avec tant d'autres collègues anciens ministres et hauts-fonctionnaires, alors que le Président Youlou, jugé par contumace, écope de la peine de mort.

Depuis son exil en Espagne, l'ancien Président rejette les accusations portées contre lui, en publiant, en 1966, un ouvrage intitulé *«J'accuse la Chine»*. Ce procès populaire fut un choc pour les dirigeants de l'époque de l'indépendance et presque tous se retireront de la vie politique, comme Isaac Ibouanga, qui a été le dernier des Mohicans des pères de l'indépendance encore en vie. Il a laissé son témoignage à l'histoire de son pays, à travers l'émission *«L'homme et son temps»* de D.r.t.v.

Jean-Clotaire DIATOU

PROPOS D'éTAPE

Rétablir l'enseignant dans son magister

Dans quelques jours, les apprenants vont reprendre le chemin de l'école. On ne peut pas dire que les conditions de l'apprentissage se sont considérablement améliorées. Il y a, cependant, un domaine primordial sur lequel on devrait concentrer les efforts de la Nation, c'est celui de la condition de l'enseignant, dans son aspect cognitif. Alors, Prométhée a lu pour les éphémères un texte d'un éphémère anonyme qui se reconnaîtra.

«A l'occasion de la distribution des prix au collège de Sète, Paul Valéry s'adresse aux enseignants ainsi: «Que faites-vous ici, chers Camarades? Vous y faites de la préparation à une vie». Commentant ce passage, qu'elle appelle «formulation valéryenne de la fonction-avenir de l'être humain», Livia Thür, professeure d'économie, affirme que «nous pouvons dire que nous tous, instituteurs à l'école élémentaire, professeurs du niveau secondaire ou professeurs d'université, nous poursuivons fondamentalement un même but: dans nos domaines spécifiques et avec des instruments qui nous sont propices nous préparons les jeunes à faire face aux exigences de la vie».

Pour réussir cette mission, «la formation devenant de plus en plus analytique et technicisée, la première qualité de l'éducateur sera sa compétence dans le domaine qui lui est dévolu. (…). Sans compétence, voire, sans excellence dans les matières enseignées, le professeur ne commandera pas le respect».

Compétence et excellence dans les matières enseignées! Les mots-clés pour rétablir le maître dans son magister!

On ne naît pas professeur des écoles; on le devient par l'apprentissage des diverses approches pédagogiques. Pour ce faire, la formation des professeurs des écoles, en adéquation avec les niveaux actuel et à venir des connaissances, appelle la création des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation, qui délivreraient un master avec les options telles que professeur des écoles, professeurs de collège et de lycée et conseiller pédagogique.

L'objectif est de faire en sorte que ceux qui doivent guider les pas de nos enfants dans la prise en compte de l'évolution du monde, doivent eux-mêmes avoir un haut niveau de compréhension des phénomènes et une certaine capacité à transmettre. C'est à ce prix que l'on réinstallera le maître dans son magister.

Prométhée

Sécurité publique

Reprise de l'enquête concernant les policiers impliqués dans des cas de criminalité

Dans son communiqué du mois d'août dernier, le Ministère de la sécurité et de l'ordre public avait promis que les «agents de la force publique, présumés auteurs et/ou complices des faits décriés, subiront les sanctions prévues par la loi au cas où leur culpabilité serait établie». Comme l'enquête précédente ne portait que sur le braquage dont la femme d'affaires, Mère Alice, était victime dans la nuit du 8 au 9 août dernier, à son domicile, le ministre de la sécurité et de l'ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, a demandé que cette enquête soit élargie aux officiers de police cités dans la première enquête. Cette deuxième enquête est menée par l'Inspection générale de police et ses conclusions auront une suite judiciaire.

Ici les présumés bandits «bébés noirs».

Le ministre de la sécurité et de l'ordre public n'a pas voulu se contenter de la cérémonie de présentation d'un échantillon de présumés bébés noirs, organisée mercredi 31 août dernier par la gendarmerie et la police, à l'esplanade du Stade Alphonse Massamba-Débat. D'autant plus que cette cérémonie paraît, aux yeux de l'opinion nationale, comme un moyen de dissimuler le véritable problème que représente la connexion de certains policiers avec des braqueurs.

Les vidéos de l'enquête sur le braquage de Mère Alice rapportent que des agents de police sont cités comme complices dans certains braquages opérés à Brazzaville, notamment le vol à mains armées dont le pasteur Yves Castanou a été victime et celui perpétré contre le magasin Burotop. Plus que de la complicité, il apparaît clairement l'existence de connexions maffieuses entre des jeunes sous-officiers et officiers, anciens miliciens cobras ou ninjas, recrutés dans la force publique et ayant accédé à des postes de responsabilité de chefs de poste, commissaires ou commandants d'unités opérationnelles.

Ces braquages ou vol à mains armées sont le résultat d'un travail minutieux de renseignements sur les futures victimes; un travail de renseignements qui se fait entre policiers maffieux et braqueurs. Quand on prend les trois victimes de vol à mains armées, Mère Alice, Yves Castanou et Burotop, elles sont liées à des milieux du pouvoir. Mère Alice est une femme d'affaires, amie de Claudia Sassou-Nguesso, la fille du Chef de l'Etat; Yves Castanou est un pasteur qui a ses entrées auprès du couple présidentiel et Burotop est une société créée par des Libanais qui ont de solides relations avec des membres du gouvernement, ce qui leur garantit des marchés publics. Ils ont tous été victimes de braquages ou vol à mains armées, perpétrés avec la complicité policière. On cite notamment l'adjudant-chef Alain Kanga, alias Alino, et le capitaine Romuald Manounou, alias Morgane, commandant du G.r.b (Groupe de répression du banditisme), démis de ses fonctions non sans raison, et qui est interpellé dans le cadre de la deuxième enquête. Mais, sont-ils les seuls policiers impliqués?

(Suite en page 5)

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Des enseignants formés au maniement des nouveaux programmes éducatifs

Comme annoncé il y a quelques jours, par Jean-Luc Mouthou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, la formation des enseignants et du personnel d'encadrement au maniement des nouveaux programmes éducatifs a démarré depuis le vendredi 2 septembre 2022, au Lycée de La Révolution, à Ouenzé, le 5ème arrondissement de Brazzaville. La cérémonie de lancement de cette série de formations supervisée par le Pr.a.a.s.ed (Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif), qui a eu lieu le jeudi 1er septembre, a été rehaussée de la présence de Mme Korotoumou Ouattara, représentante de la Banque mondiale au Congo.

Financés par la Banque mondiale, à hauteur de 30 millions de dollars américains, les nouveaux programmes, qui font l'objet de la série de formations des enseignants et du personnel d'encadrement, concernent les classes de Cp1 et Cp2 pour le primaire; 6ème et 5ème pour le secondaire premier cycle (Collège). Les disciplines concernées sont les mathématiques, le français et les S.v.t (Sciences de la vie et de la terre). *«Ces nouveaux programmes s'appuient sur une nouvelle approche pédagogique, centrée sur des situations liées au contexte de vie courante de l'élève, pour que celui-ci développe des compétences»,* a signifié Jean-Luc Mouthou.

Les officiels à la fin de la cérémonie de lancement des formations.

La réécriture des programmes est une recommandation de la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025, révisée pour 2021-2030, dans l'objectif d'avoir des savoirs et des contenus scolaires pertinents. Les formations sont organisées en quatre vagues. La première vague concerne les enseignants du secteur public et se déroule du 2 au 10 septembre, dans les Départements de Brazzaville, Plateaux, Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha et Likouala.

La deuxième vague, du 20 au 29 septembre, est destinée, une fois de plus, aux enseignants du secteur public, dans les Départements de Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza, Lékoumou et Pool.

La troisième vague cible les enseignants du secteur privé. Ils seront en formation du 22 septembre au 1er octobre, à Brazzaville, dans les Plateaux, la Cuvette, la Cuvette-Ouest, la Sangha et la Likouala. Enfin, la quatrième vague concerne encore le secteur privé, 1er au 9 octobre 2022, dans les Départements de Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza, Lékoumou et Pool. *«J'ose espérer que ces formations vous permettront de donner à vos élèves de diverses compétences nécessaires pour leur cursus scolaire»*, a dit le ministre Mouthou, au lancement de ces formations.

Urbain NZABANI

Ministère de l'économie forestière

Assurer la gestion durable des ressources forestières, par la production des données

Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, a procédé au lancement, lors d'une cérémonie, vendredi 26 août 2022, au siège de son département ministériel, à Brazzaville, du projet opérationnalisation du système national de mesure, de notification et de vérification (Syna-M.n.v) pour améliorer la gestion et la gouvernance forestière, avec l'appui de la F.a.o et de la Cafi (Initiative pour la forêt d'Afrique centrale), à travers sa structure technique, le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques.

Le Projet d'opérationnalisation du système national de mesure, de notification et de vérification répond aux besoins nationaux et internationaux en matière de données dans le domaine forestier. Il permet au Congo de devenir éligible aux différents mécanismes de payements axés sur les résultats, dans le cadre de la Redd+ (Programme de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts), au regard du respect des engagements pris auprès de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, tout en renforçant les capacités nationales de suivi des forêts.

Selon sa directrice, Mme Carine Saturine Milandou, *«le C.n.i.a.f est une structure technique qui crée la base de la gestion forestière, pour connaître le potentiel de la forêt, la superficie des forêts et pour voir tout ce qui se passe au sein de la forêt. Tous ces éléments permettront au pays de bien mener la politique de bonne gestion sur les forêts»*.

Les officiels et les responsables du projet à la fin de la cérémonie.

Le Congo est couvert à 69% par la forêt. Il est question de continuer dans la bonne gestion de la forêt, donc la surveiller de façon régulière pour éviter que cette forêt ne disparaisse un jour. Son utilisation doit être rationnelle. Le prélèvement de la ressource forestière naturelle doit être coordonnée.

Pour Mme Amarys Preuss, du secrétariat permanent du Cafi, *«l'amélioration et le renforcement des connaissances nationales reposent sur les normes internationales pour le suivi de la Redd+ et la contribution de la République du Congo aux ambitions de l'accord de Paris».* La représentante de la Fao, Mme Yannick Ariane Rosoarimanana, a, quant à elle, indiqué que *«conformément à sa politique en matière de lutte contre les changements climatiques et de réalisation des objectifs de développement durable, la F.a.o dispose d'un nouveau cadre stratégique qui place l'environnement au centre de ses priorités».*

Lançant le projet, Mme Rosalie Matondo a rassuré que le Congo est toujours engagé dans la protection de la forêt, raison pour laquelle le pays se dote d'outils modernes de gestion des forêts. *«En ces temps d'incertitudes caractérisés par diverses crises, notamment celle liée aux changements climatiques, la détermination de la République du Congo à renforcer et consolider la dynamique de gestion durable des forêts au service du développement demeure inébranlable».* Signalons que ce projet a une durée de deux ans et son financement, qui est de 2 millions de dollars américains, est assurée par la Cafi. A la cérémonie de lancement du projet, on a noté la présence de Mme Fatoumata Barry Marega, représentante de l'Unesco, et de Dabney Matoko, coordonnateur du projet Syna-M.n.v.

Martin BALOUATA-MALEKA

Communauté urbaine de Mindouli (Département du Pool)

Décès, par accident de la route, de l'administrateur-maire Jean-Bosco Mahoungou

L'administrateur-maire de la communauté urbaine de Mindouli, Jean-Bosco Mahoungou, ancien Daf (Directeur administratif et financier) au journal La Nouvelle République,

Jean-Bosco Mahoungou, administrateur-maire de Mindouli.

a trouvé la mort dans un accident de la circulation, dans la nuit du samedi au dimanche 4 septembre 2022. L'accident s'est produit à hauteur du village Bikata, proche de Mpiémé, sur la route lourde Brazzaville/Pointe-Noire. Son véhicule de marque Toyota Prado s'est retrouvé sous la remorque d'un camion tombé en panne et garé sur la route. L'administrateur-maire avait quitté Brazzaville pour rentrez chez lui, à Mindouli et voilà que tout s'est arrêté là pour lui!

Toutes nos condoléances à la communauté urbaine de Mindouli et à ses proches!

Urbain NZABANI

(Suite de la page 4)

Le défi pour le Ministère de la sécurité et de l'ordre public, c'est d'aseptiser la police congolaise des agents maffieux qui ternissent son image. Ces officiers qui luttent contre la criminalité par la criminalité ou des abus d'autorité au profit de leurs intérêts! Ils ravissent les biens (véhicules, vêtements, téléphones portables, appareils électro-ménagers, maisons…) des personnes arrêtées, se partagent les butins de vols, au mépris de la loi et de l'éthique de leur profession.

Il ne s'agit pas de règlement de comptes ni d'humiliation de qui que ce soit. Il s'agit des questions de droit et d'éthique professionnelle, trop longtemps sacrifiées à l'autel des intérêts maffieux. Le commandement des forces de police gagnerait en estime à travailler dans ce sens, pour redorer le blason d'une police congolaise qu'on veut au service de la République et de ses citoyens, suivant la volonté maintes fois exprimées, depuis la fin de la guerre de 1997, par le Président de la République.

Les affaires qui ont éclaté au grand jour, sur les braquages commis avec la complicité policière, créent les conditions d'un renouveau de la police congolaise, pour peu que les autorités nationales entendent les cris de douleur de leurs concitoyens, dont Mère Alice est devenue le triste symbole. Notre police a des officiers bien formés, intègres, professionnels et expérimentés, qui ne demandent qu'à être responsabilisés, comme certains le sont. Du fond de leur cœur, ils sont meurtris de voir leur corporation être ainsi traînée dans la boue. Pour lui permettre de remonter, il faut quitter le terrain du clanisme, du sectarisme et du fanatisme, pour ouvrir la voie au loyalisme et au professionnalisme.

Jean-Clotaire DIATOU

CANAL+

PROMO LIPANDA+

30 JOURS OFFERTS

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE

PASSEZ A LA FORMULE SUPERIEURE

PROFITEZ DE 30 JOURS SUR EVASION+ OU TOUT CANAL+

VOUS ETES SUR ACCESS 5 500 FCFA/MOIS → REABONNEZ VOUS A EVASION 11 000 FCFA/MOIS → OBTENEZ EVASION+ 22 000 FCFA/MOIS

VOUS ETES SUR EVASION 11 000 FCFA/MOIS → REABONNEZ VOUS A EVASION+ 22 000 FCFA/MOIS → OBTENEZ TOUT CANAL+ 44 000 FCFA/MOIS

06 877 92 92
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

CANAL+ CONGO

*Offre valable du 1er au 31 Août 2022 pour tout réabonnement à la formule supérieure. Voir conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

José Cyr Ebina, promoteur de la Randonnée Lipanda

«Il nous faut développer le tourisme sportif et culturel, pour faire découvrir notre pays»

A l'occasion de la présentation, vendredi 9 septembre 2022, à l'Hôtel Saphir de Brazzaville, du documentaire vidéo retraçant la première édition de la marche sportive dénommée, «Randonnée Lipanda», organisée le 21 août dernier, dans la ville capitale, José Cyr Ebina, président de la Fécodath (Fédération congolaise d'athlétisme), de l'Association le lion d'or et promoteur de cet événement sportif, a accordé une interview à notre rédaction, pour présenter ce qu'il considère comme un moyen pour contribuer au développement du tourisme sportif et culturel, afin de faire découvrir notre pays. Interview!

**** Monsieur le président de la Fécodath et du Lion d'or, pouvez-vous nous parler de la Randonnée Lipanda?***

** La Randonnée Lipanda est un événement culturel et sportif que nous avons lancée au niveau de l'Association multisports Le lion d'or. La première édition s'est déroulée le 21 août 2022 à Kintélé, une commune voisine de Brazzaville, dans le Département du Pool, à l'occasion du 62ème anniversaire de l'indépendance nationale.

Le succès de cette première édition nous a poussés à avoir à cœur de pérenniser cette initiative sportive et culturelle. Comme son nom l'indique, La *«Randonnée Lipanda»* est étroitement liée aux festivités marquant la célébration de l'indépendance de notre pays.

L'événement sera, donc, organisé dans toutes les localités du pays où se tiendront les cérémonies officielles de la fête nationale de l'indépendance. Nous avons pensé faire une restitution de chaque édition de la randonnée, à travers des films documentaires, pour permettre à nos sponsors et ceux qui croient en la culture congolaise, de parler de ces activités et de s'exprimer sur les mécanismes visant à accompagner nos jeunes acteurs culturels et sportifs.

**** Quels sont les objectifs visés par l'organisation de cet événement?***

** La randonné est une marche conviviale, familiale de découvertes. Pour la première édition, les premiers du classement dans les catégories hommes et femmes ont reçu des prix, notamment une semaine dans la ville de Dubaï, aux Emirats arabes unies. Pour ceux ayant remporté la deuxième place, un séjour de même durée leur a été offert dans un hôtel luxueux de Pointe-Noire. Les troisièmes ont reçu des congélateurs.

S'agissant de la première édition, nous avons accepté des marcheurs amateurs et des professionnels. Ce qui a suscité un mécontentement chez certains participants. Ainsi, nous avons décidé d'écarter les professionnels, pour ne garder que les amateurs, lors de la prochaine édition. On ambitionne de faire de la *«Randonnée Lipanda»*, une course qui mettra en compétition des entreprises, des clubs de marcheurs ainsi que les adeptes de la marche sportive.

**** Un mot à tous ceux qui auront l'occasion de vous lire?***

** Nous avons un pays formidable et magnifique. Le président de la République, Denis Sassou Nguesso dans sa politique de gestion, estime qu'il nous faut promouvoir le tourisme dans notre pays. Un secteur qui pourrait contribuer a amélioré notre P.i.b (Produit intérieur brut). Contrairement à certaines personnes qui hésitent encore de se lancer, nous avons pensé nous engager dans la démarche du Chef de l'Etat consistatn à développer le tourisme sportif et culturel au Congo. Nous allons œuvrer pour faire connaître notre pays dans toutes ses facettes.

Propos recueillis par
Roland KOULOUNGOU

O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme)

Défendre le droit des étudiants à l'obtention d'un passeport

Dans un point de presse qu'il a tenu jeudi 1er septembre 2022, à Brazzaville, le directeur exécutif de l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme), Franck Chardin Aubin Tchibinda, a exprimé sa préoccupation face à la situation des étudiants en attente de leurs passeports, demandés depuis plus de six mois pour certains et près d'un an pour d'autres, à la Direction de l'émigration, alors qu'ils doivent rejoindre les universités, instituts ou écoles supérieurs à l'étranger, pour poursuivre leurs études.

Depuis quelques années, la crise du passeport est redevenue cyclique en République du Congo. Il arrive des périodes où, comme maintenant, obtenir un passeport est un vrai chemin de croix, un lancinant parcours du combattant, a reconnu le directeur exécutif de l'O.c.d.h. *«C'est vraiment honteux, malheureux et inexplicable pour un pays qui se dit être en marche vers le développement»*, a-t-il déploré, devant le phénomène récurrent de rupture de stocks de cartons pour l'établissement des passeports ordinaires.

Franck Chardin Aubin Tchibinda (à g.) et les étudiants.

Franck Chardin Aubin Tchibinda a rappelé que les dispositions de l'article 7 du décret n°2013-226 du 7 juin 2013 portant institution du passeport ordinaire Cemac, stipulent que celui-ci est délivré par le Ministère en charge de la police nationale, dans un délai de quinze jours au moins, à tout citoyen congolais. Or, les étudiants, dont certains attendent depuis un an, après avoir fourni les dossiers nécessaires et payé les frais y afférents, ne savent plus à quel saint se vouer.

Les agents de la Direction de l'émigration évoquent des raisons de rupture du stock de cartons, pour justifier leur manque d'éthique professionnelle, qui se traduit en violation pure et simple des droits des citoyens. Pour le directeur exécutif de l'O.c.d.h, ces propos frisent une arrogance à l'endroit des Congolais en général et des étudiants en particulier, parce que ceux-ci voient se briser leurs rêves d'aller étudier à l'étranger. Quel mépris vis-à-vis des citoyens qui paient leur argent, en vue de se faire établir une simple pièce d'identité! Si jamais, dans un délai raisonnable, cette situation n'est toujours pas régularisée, *«nous prévoyons organiser, dans un bref délai, une marche pacifique pour revendiquer le respect de nos droits. Nous interpellons le gouvernement à faire preuve de responsabilité et de professionnalisme»*, a-t-il prévenu.

S'exprimant dans l'anonymat, un étudiant a déclaré ce qui suit: *«Si nous sommes venus à l'O.c.d.h, c'est pour demander tout simplement nos passeports. Je l'attends depuis cinq mois. Nous étions obligés de monter un collectif, pour faire recours à des ministères qu'on nous a recommandés. Malheureusement, nous n'avons pas eu gain de cause. A la préfecture, on a été molesté par les agents de la police, pour avoir revendiqué nos passeports. C'est pourquoi nous sommes venus à l'O.c.d.h, pour comprendre qu'est-ce qu'il faut faire pour notre situation. Certains parmi nous devaient aborder déjà leurs études universitaires à l'étranger, depuis le 1er septembre 2022. Mais, ils n'ont pas e passeport pour partir. Comme on dit souvent, mieux vaut manquer le visa que de manquer le voyage, à cause du passeport. Nous sommes là pour essayer de trouver des solutions»*. Signalons que du côté des pouvoirs publics, c'est le silence, depuis que la crise du passeport a de nouveau éclaté, comme l'année dernière.

Martin BALOUATA-MALEKA

======= Commentaire =======

Après le vol à main armée dont il a été victime

Yves Castanou: un homme de Dieu manie-t-il le mensonge?

Il est de ceux qui préfèrent communiquer directement sur les réseaux sociaux. Yves Castanou (51 ans), de profession ingénieur des télécoms, est pasteur depuis mars 2004. Il dirige, depuis 2012, l'église de réveil I.c.c (Impact centre chrétien) qu'il a fondée, en 2002, en France, avec son frère jumeau, Yvan Castanou. Sur le plan administratif, il est directeur général de l'opérateur public des télécoms, Congo Télécom, après avoir dirigé, pendant dix ans, de 2010 à 2020, l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques). Pour ce jeune cadre, on peut dire que tout lui réussit. Jusqu'au jour où un fait malheureux l'a propulsé dans la chronique des faits divers. Et l'on a découvert une dimension étrange de lui, suscitant, cette fois, non pas l'admiration, mais l'indignation. Et pour cause!

Le pasteur Yves Castanou.

En juin 2021, Yves Castanou est victime d'un vol à main armée, chez lui ou à une extension de son église, à Brazzaville, peu importe. Une importante somme d'argent est volée. La rumeur fabule et parle de 22 ou 23 milliards de francs Cfa. Le pasteur saisit l'occasion pour opposer un «cinglant» démenti à cette rumeur. Dans une de ses prédications, diffusée sur les réseaux sociaux, il nie avoir été victime d'un vol à main armée et balaie d'un revers de la main, le montant que, naturellement, il ne peut pas avoir chez lui. *«Un fou se lève quelque part, il balance une histoire. Et moi je vais me lever, pour répondre à ça? Non! La sagesse de Dieu, qu'est-ce qu'elle dit? Ecoute ce qu'elle dit, Proverbe 26, verset 4: Ne répond pas à l'insensé»*. Bref, les Congolais qui colportent des rumeurs sont traités d'insensés par l'homme de Dieu. Soit!

Un an s'écoule et une femme d'affaires, Mère Alice, est victime d'un vol pareil, à main armée, dans la nuit du 9 août 2022. La victime est sauvagement blessée à l'arme blanche et les images de ses blessures, publiées dans les réseaux sociaux, indignent profondément l'opinion publique qui presse la police à faire la lumière sur cette affaire, d'autant plus qu'on soupçonne des policiers d'être complices de ce phénomène de vols à main armée.

Dans les réseaux sociaux, ça chauffe. Le commandement des forces de police décide alors d'ouvrir une enquête. Des présumés auteurs de ce braquage impitoyable sont auditionnés. Des policiers y sont impliqués. La pression de l'opinion monte. Voilà que les vidéos des auditions sont balancées dans les réseaux sociaux. Et qu'est-ce qu'on découvre? Des témoignages sur le vol perpétré chez le pasteur Yves Castanou, dont le butin a servi à un officier de police d'acquérir deux véhicules de luxe, une maison, etc. Le nom du pasteur est de nouveau projeté dans la chronique des faits divers.

Comme il en a le talent, l'homme de Dieu s'est mis de nouveau devant sa caméra, pour prêcher un savant démenti. Dans la vidéo qu'il a diffusée dans les réseaux sociaux, il reconnaît, cette fois, qu'il y a eu vol à main armée, avec la complicité de trois personnes travaillant dans l'entourage du pasteur, mais que ce n'était pas chez lui, plutôt dans l'extension de son église au quartier O.c.h, précisant que c'était seulement des sommes de 150 millions de francs Cfa et environ 150 mille euros, qui étaient emportées, et non 900 millions de francs Cfa comme le prétend la rumeur.

Quelle histoire! Les Congolais n'en croient pas leurs oreilles! L'indignation est grande dans l'opinion de voir un homme de dieu manier aisément le mensonge devant ses compatriotes. Pourquoi n'avait-il pas donné ces précisions lorsque le vol était perpétré? A quoi a servi, pour lui, de cacher ce vol? Si l'enquête pouvait permettre de le savoir. On croyait que, dans la société, les hommes de Dieu sont plutôt portés à cultiver les vertus morales, à prêcher la vérité. Avec Yves Castanou, il faut s'interroger!

Jean-Clotaire DIATOU

Ressources forestières

Les O.n.gs partagent les inquiétudes du gouvernement sur l'avenir des A.p.v

Treize organisations et plateformes regroupées au sein du Gesop (Groupe des experts pour la synergie des organisations et plateformes de la société civile), ont formulé une déclaration assortie de recommandations, pour «soutenir les inquiétudes de la ministre de l'économie forestière sur l'avenir des A.p.v et demander que le renforcement des licences Flegt n'ait pas pour effet de ralentir et mettre à mal les efforts en cours et les engagements existants du gouvernement».

C'est ce qui ressort de la conférence de presse donnée vendredi 2 septembre 2022, dans la salle de réunion du Poste de l'Armée du salut du Plateau des 15 ans, à Moungali, le troisième arrondissement de Brazzaville, par Christian Mounzéo, président de la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme), Nina Cynthia Kiyindou Yombo, chargée du programme ressources naturelles et communautés forestières à l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme).

Les conférenciers: Guy Okiéri, Maixent Eméka Egnimba, Nina Kiyindou et Christian Mounzéo.

Les organisations membres du Caco-Redd+ (Cadre de concertation des organisations de la société civile et des peuples autochtones sur le processus Redd+) ainsi que la Plateforme Publiez-ce-que-vous-payez partage les inquiétudes de la ministre de l'économie forestière sur l'avenir des A.p.v (Accords de partenariat volontaire), qui sont des accords commerciaux que l'Union européenne conclut avec des pays qui exportent du bois et des produits dérivés, vers les pays de l'Union européenne, pour lutter contre l'exploitation forestière illégale et le trafic illégal de bois et des produits dérivés. Ces accords supposent d'importantes réformes de gouvernance dans les pays producteurs de bois, sans lesquelles les réglementations ne sont pas efficaces.

Ainsi, *«l'Union européenne est sur le point d'adopter une nouvelle législation sur les produits exempts de la déforestation, y compris trois produits exploités, notamment le bois, l'huile de palme et le cacao. En conséquence, l'adoption de ce règlement signifiera que le bois et ses produits dérivés issus du Congo devront remplir des conditions de légalité, mais également de durabilité»*, a fait savoir Nina Cynthia Kiyindou Yombo.

«La République du Congo a signé avec l'Union européenne un A.p.v (Accord de partenariat volontaire) sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux des bois et produits dérivés vers l'Union européenne (Flegt). En vertu de cet accord, tout le bois et produits dérivés en provenance du Congo doivent respecter l'ensemble des lois congolaises applicables en la matière et être traçables», a-t-elle souligné. *«Le Congo a mené un certain nombre de réformes visant à améliorer la gouvernance forestière et le pays est en processus de déploiement de son système intégré de vérification de la légalité. Ceci, en vue de lancer les premières autorisations et licences Flegt»*.

Cependant, *«le Ministère de l'économie forestière a exprimé ses vives inquiétudes sur les changements proposés auxquels l'Union européenne a apporté des assurances dans les termes suivants: «Les licences Flegt ne seront pas supprimées, mais les conditions de délivrance vont être renforcées. Nous souhaitons travailler avec le Congo sur un nouveau partenariat forestier reposant sur quatre composantes que sont la gouvernance forestière, l'économie forestière durable, l'agriculture à zéro déforestation et la préservation de la biodiversité»*, a-t-elle expliqué.

«Le Congo a signé une lettre d'intention avec un consortium d'Etats européens, le 2 septembre 2019, notamment l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (Cafi) dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'investissement de la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation forestières (Redd+), afin de préserver les forêts et améliorer la gouvernance foncière», a-t-elle ajouté.

D'après elle, *«la République du Congo s'est engagée à protéger et gérer durablement ses écosystèmes forestiers et sa biodiversité dans le but de lutter contre la pauvreté et les changements climatiques. A cet effet, le gouvernement se déploie à mettre en œuvre des réformes importantes du secteur, avec un accent particulier sur le renforcement de la gouvernance en général et l'exercice effectif des droits à travers l'amélioration des conditions de vie des communautés locales et des populations autochtones»*.

Avant elle, Christian Mounzéo a rappelé que *«la forêt est la deuxième ressource naturelle que le Congo exploite. Ce rôle est aussi vital, puisqu'il y a des populations qui environnent les forêts et qui trouvent leurs moyens de subsistance à travers l'utilisation des ressources forestières. Ceci laisse entendre que l'utilisation industrielle ou domestique doit se faire de façon durable. La forêt congolaise a aussi un rôle important, parce que c'est une partie importante des forêts du Bassin du Congo, avec une ambition déclarée et connue au niveau régional qu'international, en ce qui concerne le rôle des forêts dans le contexte de changements climatiques. L'action que nous menons, c'est pour lutter contre la gestion illégale de ces forêts»*.

Propos recueillis par
Narcisse MAVOUNGOU

Lettre de Yakamambu

Mon très cher Mbulunkwé, mboté !

A en croire nos amis communs, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, inhumer une personne défunte au pays, est devenu un supplice pour les personnes non nanties, surtout en ce moment où le peuple sombre dans la misère et la pauvreté. C'est la croix et la bannière. Beaucoup se saignent pour donner des obsèques dignes à leurs parents défunts. Parfois, les corps des défunts restent longtemps à la morgue, le temps de chercher des cotisations qui, parfois, arrivent à pied. La veillée mortuaire la plus courte dure une semaine au minimum. Eu égard à tout cela, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, en bons philosophes, nous invitent à méditer sur ce poème extrait du testament philosophique de Jaganath Barebanug:

«Je suis sorti nu du sein de ma mère,
Je m'en irai nu dans le sein de la terre.
Mon cercueil fait de bois blanc,
Sera taillé à la mesure du cadavre.
Il ne contiendra ni maisons, ni voitures
Ni richesses, ni honneurs.
Ma tombe sera de terre, comme la matière de mon corps.
Le meilleur de moi étant esprit.
Je retournerai vers l'Esprit».

Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

L'HORIZON AFRICAIN
Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76/ 06.879.50.69
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019
Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction :
Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction :
Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages :
- Tornade; Prince Juvet NTSIMOU

P.f.2.d (Plateforme dette et développement)

Signature d'une convention avec le Pronar, pour la sauvegarde de la corniche

Réaliser une cartographie des zones sensibles aux érosions et aux glissements de terrain le long de la route de la corniche, à Brazzaville, c'est l'objectif de la convention de partenariat signée, vendredi 26 août 2022, au siège du Ministère de l'économie forestière, par la P.f.2.d (Plateforme dette et développement), et le Pronar (Programme national d'afforestation et de reboisement).

La convention de partenariat va permettre d'identifier les mesures de sauvegarde sociale et environnementale tout le long de la route de la corniche, notamment sur le tronçon partant de la Case de Gaulle à la sortie de l'Avenue Fulbert Youlou. Le document a été signé par François Mankessi, coordonnateur national du Pronar, et Samuel Nsikabaka, coordonnateur de la P.f.2.d. Les deux parties se sont engagées, pour une durée de neuf mois, à réaliser des cartographies sur la route de la corniche et le planting d'arbres sur un site pilote d'un demi-hectare, sur les deux versants du canal de Zanga-dia-ba-ngombé, situé entre Bacongo et Makélékélé.

La P.f.2.d envisage de mettre en œuvre un programme de suivi indépendant dans le cadre du contrat de désendettement et développement (C2D), porté par l'A.f.d (Agence française de développement), relatif à la mise œuvre des activités autour du projet construction de la route de la corniche, pour le respect des mesures de sauvegarde sociale et environnementale prises par le projet, notamment l'absence de producteurs (maraîchers et agriculteurs) expropriés dans la zone, la préservation de la biodiversité et l'inexistence des têtes d'érosion.

Samuel Nsikabaka et François Mankessi échangeant les parapheurs.

Malheureusement, ce projet a constaté la présence de producteurs agricoles et d'habitations dans la zone, ainsi que l'apparition des têtes d'érosion. C'est dans ce contexte que la Plateforme dette et développement a sollicité l'expertise du Pronar, pour une revue à postériori des sites potentiels menacés par l'érosion et l'occupation anarchique de terrain, en vue de proposer des solutions devant garantir la durabilité de l'ouvrage, à travers la mise en œuvre des activités de cartographie et de planting d'arbres.

Selon Samuel Nsikabaka, *«le coût global des activités prévues du projet est autour de 2 millions 500 mille francs Cfa. Dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2D), le Congo et la France ont signé un accord qui permet à la société civile, donc notre plateforme, de suivre les projets qui sont mis en œuvre. C'est dans ce cadre-là que nous allons réaliser le suivi indépendant. Nous allons mener aussi des activités de suivi dans le cadre du projet Lisungui»*.

Pour sa part, François Mankessi, a expliqué *«l'O.n.g P.f.2.d a sollicité l'expertise du Pronar pour réaliser une cartographie le long de la route de la corniche en indiquant toutes les figures qui peuvent se présenter, afin de permettre à cette O.n.g de mener le plaidoyer, pour assurer une durabilité de cette route. Deux principales activités sont à réaliser: il s'agit de la cartographie et ensuite initier une solution basée sur la nature, c'est-à-dire faire un planting sur un site pilote»*.

Martin BALOUATA-MALEKA

Département sinistré, le Pool a besoin d'un «plan Marshall»

Département sinistré, le Pool a besoin d'un «Plan Marshall», pour l'aider à renaître, aux fins de permettre à ses fils et filles d'avoir, à l'instar des autres compatriotes, la véritable «paix des cœurs et des esprits».

Par Dieudonné Antoine-Ganga.

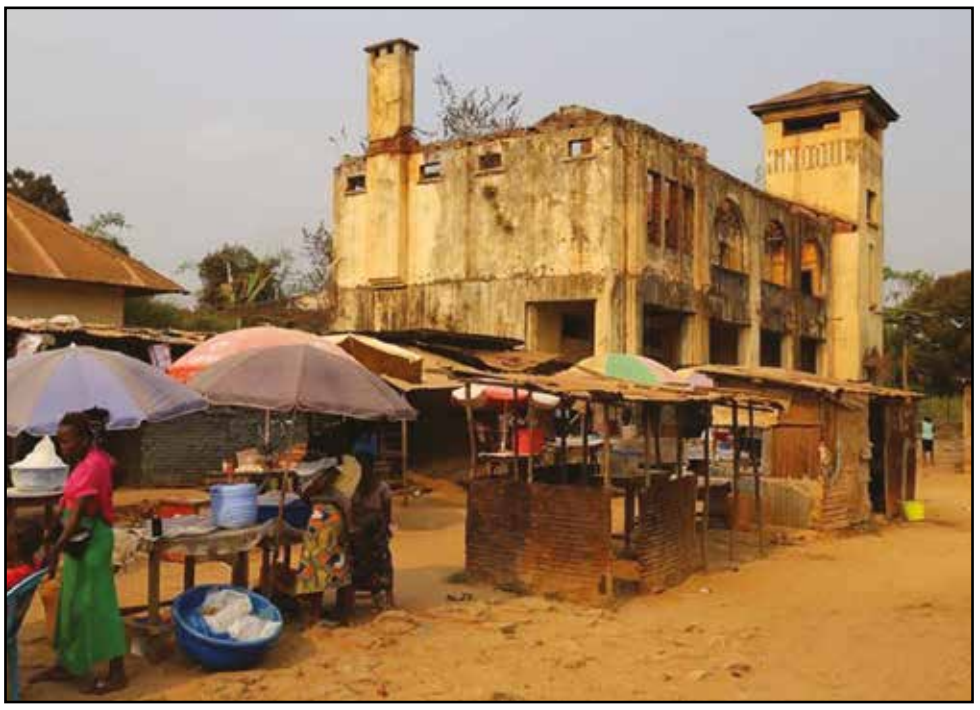

La gare de Mindouli, qui demeure un des vestiges des conflits armés qui ont ravagé le Pool.

Le Département du Pool, ancienne *«locomotive du Congo»,* dixit le Président Pascal Lissouba, il ne reste que l'ombre de lui-même. Malgré tous les programmes de réinsertion des anciens ninjas-nsiloulous, les paisibles populations du Pool continuent à sombrer dans la misère et dans la pauvreté. Elles se clochardisent et vivent un calvaire psychologique, physique et matériel permanent.

En tout cas, elles vivent, la peur au ventre, à cause du pasteur Ntumi et de ses ninjas-nsiloulous qui continuent à y faire la pluie et le beau temps d'une part, et à cause de ces militaires qui y sont stationnés et y multiplient des contrôles aux check-points qu'ils y ont placés, d'autre part. Et pourtant, un accord pour une paix pérenne avait été signé à Kinkala, le 23 décembre 2017; lequel accord aurait accouché d'une souris peut-être.

Néanmoins, des plateformes d'échanges intra-communautaires dans certaines sous-préfectures du Pool furent même mis en place dans le but de *«permettre de briser les egos, de faire disparaître les stigmates psychologiques et les rancunes nés des actes qui ont pu être commis dans certaines circonstances souvent dictées par les moments critiques du conflit, briser les peurs, bref la haine qui serait installée dans les cœurs et les esprits».*

En ma qualité de fils, de ressortissant et cadre de notre Département le Pool, même si je ne suis ni mandaté, ni habilité à parler des problèmes du Pool, comme l'allèguent mes détracteurs qui, par ailleurs, se prévaudraient en être les propriétaires (sic), ne pas en parler, signifierait, pour moi, une remisse en cause de mes convictions pour la paix et l'unité, une démission vis-à-vis de notre pays, le Congo, vis-à-vis de nos parents, des veuves, des veufs, des orphelins, de nos enfants et petits-enfants.

Aussi, en homme libre, appelé à répudier toute volonté de puissance, cause de guerre, de conquête, de domination et à contribuer à la réparation des maux issus de tous les excès de pouvoir, qui troublent la paix et prive les peuples de toute liberté, je me permettrais, puisqu'il n'y a pas vraiment d'évolution, de publier encore, dans le but d'interpeller, une fois de plus, les consciences de ceux qui nous gouvernent, in extenso, cet article que j'ai écrit, il y a quatre ans: *«Département sinistré, le Pool a besoin d'un «Plan Marshall», pour l'aider à renaître».*

Le Pool, écrivais-je, est, à mon humble avis, le département qui, parmi les autres, est une représentation de l'histoire de notre pays le Congo: histoire dynamique reflétant l'actif et le passif du déroulement d'une existence ainsi que le dévoilement d'une culture en évolution. Cette dernière est tant révélatrice d'une volonté de vivre capable de marquer les événements qu'a connus le Congo au cours de son histoire porteuse de l'interrogation qu'elle suscite aujourd'hui dans les expériences diverses vécues par les habitants, les fils et les filles du Pool, en tant qu'acteurs et victimes.

Une série d'événements malheureux et tragiques secouent le Pool depuis 1997. Ça fait vingt ans déjà! Lesdits événements à répétition restent, pour nous, fils et filles du Pool et aussi pour beaucoup de nos compatriotes, un questionnement qui se résume dans la nécessité de savoir pourquoi.

Oui, pourquoi le Pool, hier «locomotive du Congo», dixit le Président Pascal Lissouba, est aujourd'hui le «dernier wagon» (vuaku dia ba ntsima, le wagon des singes)? Pourquoi le Pool, hier scolarisé à 100%, regorgeant ipso facto de cadres compétents, dévoués et patriotes, est-il devenu le département où l'on compte, aujourd'hui, une génération d'illettrés, d'analphabètes, de jeunes sans pièces d'Etat-civil ou plus exactement sans acte de naissance, de jeunes non diplômés qui, pour survivre, s'adonnent à de vils métiers sans lendemain?

Pourquoi le Pool, hier à l'avant-garde dans la résistance à la colonisation, est-il devenu le département où la délation, le *«ngonguisme»*, la traitrise et le gain de l'argent facile sont légion? Pourquoi le Pool est-il devenu le théâtre de tant de haine, de convoitise et de lâcheté humaines exprimées ou inavouées? Pourquoi le Pool hier dépositaire des valeurs et des vertus tékés et koongos du lumburu et du kimuntu, est-il devenu le département où les vices et les défauts sont devenus des qualités?

Tout Congolais avisé comprendra peut-être que c'est dans l'histoire globale du Congo que se trouvent certainement les éléments de réponse. C'est dire que le Pool a marqué l'évolution de notre pays. Est-ce ironique de penser que c'est la marque qu'il a faite sur cette histoire qui la poursuit? C'est dans le cynisme et dans la haine viscérale de ses bourreaux plutôt que dans la logique des événements historiques du Congo qu'il convient de percevoir l'intentionnalité des acteurs et des faits visant à la destitution sociale certainement programmée et à la démolition de la mémoire collective, ainsi que dans la destruction des villages, des repères, des *«land marks»* et des lieux du savoir.

C'est donc la longue durée qui se présente mieux comme la base d'interprétation morale entre l'impact du Pool dans l'histoire congolaise et sa transformation en enfer, causée par les razzias des milices et des militaires, politiquement et sans doute ethniquement hostiles au destin et aux aspirations des paisibles populations du Pool.

En s'efforçant d'esquisser une réponse à ces interrogations, tout observateur de la politique congolaise pourrait s'instruire sur les causes qui minent la société congolaise. Des gens et des événements sont certes présents au cœur des drames. Mais, peut-être serait-il judicieux d'insinuer que leurs esprits ne manqueront pas de buter sur un invisible pernicieux qui fait prévaloir la loi du mal et son accomplissement dans la destruction, au détriment du rêve humain et social, manifeste dans les actions et entreprises diverses de la population du Pool depuis toujours.

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Commentaire

Un pays qui n'arrive pas à fournir des passeports à ses enfants et qui prétend créer des emplois pour eux

Le passeport est encore sur la sellette en République du Congo. Et pour cause, à l'heure où les étudiants ayant pris des inscriptions dans des universités étrangères se préparent à quitter le pays, ils sont confrontés à une difficulté qui ne devait pas l'être. Acquérir un passeport, ce document qui permet de traverser une frontière internationale, leur est impossible par les temps qui courent. A la Préfecture de Brazzaville, les étudiants, excédés, se mettent parfois à manifester bruyamment, se heurtant à la police appelée à les disperser. Même le passeport, il est difficile à l'avoir au Congo, pays qui pénalise ainsi sa jeunesse, à qui l'on promet des emplois, alors qu'il n'est même pas capable de lui fournir de simples passeports.

Passeport

La cause des difficultés de délivrance des passeports est connue: manque de cartons. Mais, beaucoup n'en sont pas convaincus. Le passeport a cessé d'être le produit d'un service public ordinaire, pour devenir l'objet d'une spéculation juteuse, grâce à la corruption. A l'importation, le carton ne coûterait que 5.000 francs Cfa, alors que le passeport ordinaire est délivré officiellement à 50.000 francs Cfa. Pour l'avoir, depuis qu'il se fait rare, il y a des Congolais qui déboursent jusqu'à 200.000 francs Cfa. C'est la conséquence de la corruption qui s'est enracinée dans la chaîne administrative de production de ce document officiel, à la barbe du gouvernement qui ne sait plus que dire et qui regarde faire. Pour les femmes, on enregistre même des cas de harcèlement sexuel. Le passeport ordinaire n'a qu'une validité de 5 ans. Le marché est donc hyper-juteux.

Délivré par la Direction de l'émigration, un service de la C.i.d (Centrale d'intelligence et de documentation), ex-D.g.s.t (Direction générale de la surveillance du territoire), sous tutelle du Ministère de la sécurité et de l'ordre public, le passeport congolais est rentré dans une crise qui devrait interpeller le gouvernement. Il y a lieu de se demander s'il ne faut pas décentraliser sa délivrance.

Les étudiants congolais sont ainsi encore pénalisés cette année. Sans passeport, il leur est impossible de poursuivre leurs études à l'étranger. Après la raréfaction des bourses d'études, voilà que les passeports deviennent aussi rares et difficiles pour les étudiants. Quel sort réserve-t-on réellement à la jeunesse, quand le pays se rend incapable de fournir les services mêmes les plus ordinaires qu'on peut attendre légitimement de lui?

On parle toujours de rupture de stocks de cartons, pour justifier la crise du passeport. En réalité, c'est la corruption et la spéculation qui sont à l'origine de la crise du passeport. Les cartons sont fabriqués en Allemagne. Mais, entre le fabricant et l'Etat congolais, il y a des intermédiaires qui tirent leur part du gâteau. Au niveau des services de délivrance, les fonctionnaires s'arrangent à tirer également leur part du gâteau: on crée la pénurie, pour fournir le passeport aux plus offrants. Autour du personnel de la Direction de l'émigration se greffent des intermédiaires qui prélèvent leur part du gâteau, en se proposant aux demandeurs comme voie salutaire pour obtenir le passeport. Voilà ce qu'est devenu la triste réalité de l'obtention du passeport au Congo. A un moment, on a lutté contre ces phénomènes et assaini le processus de délivrance des passeports. La Direction de l'émigration en était même arrivée à faire des communiqués, pour demander aux Congolais à venir retirer leurs passeports. Mais, retour à la case-départ. Les pénuries ont resurgi et avec elles, les vieilles et mauvaises pratiques de corruption dans l'obtention du passeport. Ah le Congo!

Ralph Justin OBILANGOULOU

30ème édition du Prix Roger-Pic (France)

Le photographe congolais Baudoin Mouanda décroche la timbale

Photographe congolais de renommée internationale, Baudoin Mouanda est le lauréat de la 30ème édition du Prix Roger-Pic, du nom du grand reporter, photographe, photojournaliste, militant du droit d'auteur et cinéaste français (Roger Pinard, de son vrai nom, né le 15 septembre 1920 et décédé le 3 décembre 2001). Organisé par la Scam (Société civile des auteurs multimédias), ce prix s'adresse aux photographes professionnels. Il récompense l'auteur ou l'autrice d'un portfolio photographique documentant le réel et interrogeant notre humanité avec singularité.

Baudoin Mouanda (à g.) pendant la présentation.

L'artiste devant ses oeuvres.

Premier lauréat africain et congolais du Prix Roger-Pic, Baudoin Mouanda a été récompensé pour son portfolio *«Ciel de saison»*. Un travail documentaire et artistique mettant en lumière les intempéries résultant du changement climatique, afin de faire prendre conscience sur la nécessité continue de protéger l'environnement. *«Ciel de saison est né des intempéries que connaît, ces dernières années, l'Afrique, et qui sont dues au changement climatique. Ces photographies rappellent à tout un chacun la nécessité de préserver et respecter l'environnement, sous peine de représailles du changement climatique»*, a expliqué le lauréat congolais.

«Ciel de saison» est un projet réalisé grâce à Classpro Culture, l'espace culturel de Baudoin Mouanda, encore en chantier. *«Ce, avec l'aide des habitants qui ont connu les inondations et qui ont bien voulu reprendre à mon appel. En me rappelant de l'engagement sans relâche du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, sur les changements climatiques, il m'était important d'accompagner cette action pour le bien de la population»*, reconnaît l'artiste. Qui n'a pas caché sa satisfaction de recevoir cette distinction. *«Je suis très fier que le Prix Roger-Pic de la Scam soit attribué, cette année, à un photographe africain dont je suis le premier du continent, d'origine congolaise, à le remporter. Je suis très content que le Congo, à travers la photographie, arrive à attirer de l'attention, en sensibilisant les populations sur un phénomène naturel que connaît l'Afrique. Donc, je ne manquerai pas de remercier les membres du jury, pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon projet Ciel de Saison qui en est, à ce jour, à sa troisième distinction»*, a commenté le virtuose artiste qui a déjà, dans sa besace, une vingtaine de trophées sur le plan international.

Baudouin Mouanda recevra officiellement sa distinction le 13 octobre prochain, en France. Il bénéficiera d'une exposition de ses photographies, produite entièrement par la Scam et d'une enveloppe de 5000 euros (3. 275.000) F. Cfa. L'artiste congolais est attendu le 17 septembre prochain, toujours en France, pour présenter son travail au festival La Gacilly.

Par ailleurs, Baudoin Mouanda prépare un nouveau projet photographique qui parle de la question d'eau et devra s'intituler *«La sueur du robinet»*. Depuis 2018, il s'investit dans la création, à Madibou, dans le huitième arrondissement de Brazzaville, d'un espace culturel dénommé *«ClassPro_Culture»* et qui devrait comprendre une salle d'exposition, un centre de formation, une bibliothèque et un laboratoire photographique.

Né en 1981, à Ouesso, dans le Département de la Sangha, Baudouin Mouanda, surnommé Photouin, a commencé son apprentissage en 1993 en *«chroniquant»* la vie de la capitale congolaise. En 2007, il bénéficie d'une résidence à Paris et suit un stage de perfectionnement au C.f.p.j (Centre de formation et de perfectionnement des journalistes).

C'est à l'occasion de ce séjour qu'il découvre l'univers des Sapeurs (adeptes de la Société des ambianceurs et des personnes élégantes). Il décide de revenir à la naissance de ce phénomène à son retour à Brazzaville. Sa série est exposée à l'occasion de l'exposition *«L'Art d'être un homme»* au Musée Dapper, à Paris, en 2009.

Le photographe réalise de nombreux reportages dans l'enceinte de la ville, mais plus largement dans tout le pays. Son regard capte le quotidien des populations bouleversé par l'histoire, les guerres, les conditions climatiques, les difficultés économiques et les enjeux de l'environnement.

Membre du Collectif Génération Elili et d'Afrique in visu, Baudouin Mouanda participe à la promotion de la photographie congolaise à l'international. Il collabore avec des journaux renommés comme Jeune Afrique, Afrique Magazine, Le Monde, l'Express styles, L'Humanité.

Nana KABA

L'HORIZON AFRICAIN

Où trouver le journal

L'HORIZON AFRICAIN?

Brazzaville:
- A la Papeterie Centrale (à côté de l'ex-Congo Pharmacie);
- A la Librairie Zamor (au Marché Total, à côté de la Station service SNPC D);
- A la Réception de L'Hôtel Saphir;
- Au Super marché Casino Grand Fleuve;

Pointe-Noire:
- A la place de La Poste, au centre-ville;
- A la Maison de la Presse;
- A la Librairie Paillet;
- A l'Aéroport International Agostino Neto;
- Vers le Rond-Point Fond Tié-Tié, en face de la Pharmacie.

Pour tous renseignements:
Tel: 05.543.82.76 ou 06.662.37.39

Eliminatoires du Chan Algérie 2023

Le Congo qualifié, grâce au système du but à l'extérieur!

Les Diables-Rouges A' se sont qualifiés au Chan (Championnat d'Afrique des Nation) Algérie 2023, face aux Fauves du Bas-Oubangui, grâce au système du but à l'extérieur qui compte double. Ils ont eu la chance que les deux matches aller et retour se soient joués au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, en raison de la non homologation du Stade de Bangui, en République Centrafricaine. Au match aller, les Congolais accueillaient les Centrafricains qui les ont battus par 2 buts à 1. Au match retour, ce sont les Centrafricains qui accueillaient et qui ont perdu par 0 à 1. Le score est donc de parité sur l'ensemble des deux matches: 2-2. Mais, le but marqué à l'extérieur comptant double, cela donne 3 buts en faveur du Congo qui s'est qualifié.

Dimanche 4 septembre 2022, les Diables-Rouges n'ont pas réussi la remontada au Stade Alphonse Massamba-Débat. Les Fauves du Bas-Oubangui ont résisté et fait douter leurs adversaires. Ils menaient même au jeu. Malheureusement, leur attaquant vedette, Trésor-Trésor Toropité, est sorti sur blessure, dès la 9ème minute. A l'issue de la première mi-temps, le score était vierge. Il a fallu attendre la deuxième mi-temps, pour que la chance sourisse aux Congolais, en obtenant, dès la troisième minute de la deuxième période, un pénalty provoqué par Eloi Mankou, qui était crocheté irrégulièrement dans la surface de réparation. Kader Bidimbou n'a pas tremblé devant le portier centrafricain, Cédric Zouangba, qui n'a eu le temps que de se retourner pour prendre le ballon au fond des filets.

Un but qui a délivré tout un peuple qui l'attendait fiévreusement. L'objectif était de gagner le match, quelle que soit la manière, a dit le coach Elie Ngoya, à la fin de la rencontre. *«Ce match n'était pas un match qu'il fallait bien ou mal jouer. Il fallait juste s'accrocher et se qualifier. On avait en face de nous, une équipe de la Centrafrique bien en place tactiquement et techniquement, qui sait jouer à l'extérieur. Elle me l'a démontré au match aller où ils jouaient en contre et nous, nous avions remonté, pour jouer en bloc. Si vous avez vu le panorama de notre équipe, vos constaterez qu'il y a 19 joueurs qui fêtent leur deuxième sélection, alors que les Centrafricains sont ensemble depuis plusieurs années. Donc, soyez un peu indulgent avec nous, ce n'est qu'un chantier qui va peut-être porter ses fruits d'ici là»*, a-t-il indiqué.

Les Diables-Rouges

Rappelons qu'avant cette rencontre, les Diables-Rouges étaient reçus par le ministre des sports, Hugues Ngouélondélé, qui les a exhortés à donner le meilleur d'eux-mêmes, pour la qualification, tout en les assurant du paiement de leurs primes. Mission accomplie, quoiqu'à l'étriqué. A la fin de la rencontre, les Diables-Rouges ont reçu leurs primes, remises par le directeur de cabinet du ministre des sports, en présence du nouveau bureau exécutif de la Fécofoot (Fédération congolaise de football) conduit par son président Jean-Guy Blaise Mayolas. Après le Maroc en 2018, le Cameroun en 2020, les Diables-Rouges se sont qualifiés, pour la quatrième fois, dont trois fois successivement, à la phase finale du Chan.

Luze Ernest BAKALA

Ligue des champions de la Caf

Baptême de feu pour Julien Met, le nouvel entraineur de l'As Otohô

L'As Otohô, le représentant congolais à la Ligue des champions de la Caf (Confédération africaine de football) a quitté Brazzaville, le mercredi 7 septembre 2022, pour Cape-Town, en Afrique du Sud, où le club congolais va faire, samedi 10 septembre, sa première sortie pour le match aller en tour préliminaire de la Ligue des champions, face à l'équipe sud-africaine de Cape-Town city.

N'ayant pas bénéficié d'une préparation efficiente, le nouveau coach de l'As Otohô, Julien Met, déplore le nombre de joueurs blessés, dans son effectif. *«La préparation n'a pas été idéale, parce qu'on est loin de ce qu'on va affronter. Il va falloir que, rapidement, les joueurs prennent conscience de l'étape qu'on va franchir. Je suis par contre content de l'état d'esprit, de l'esprit d'écoute, du niveau tactique au sein de l'équipe. Mais, dans la qualité, il y a manque de rigueur technique. Donc, il y a des choses à corriger. Nous avons fait une préparation sans nos internationaux. Il nous a manqués six joueurs qui sont potentiellement titulaires. Par ailleurs, il y a quelques blessés. Bon, c'est le football. Il faut toujours s'adapter. Il y a deux matches. Franchement, on aura quelques actions au match aller et au match retour, on pourra récupérer. Nous avons récupéré nos internationaux. Ils sont quasiment tous titulaires. En tout cas, s'ils sont à cent-pourcent en forme. On attend d'eux, après la qualification de l'équipe nationale, qu'ils apportent leur expérience.*

L'As Otohô.

C'est ça l'intégration des internationaux. Donc, il va falloir qu'ils fassent du rattrapage avant le match. Tout ce que les autres ont fait en termes de principe de jeu, de travail tactique, il faudra que les internationaux rattrapent ça avant le match. J'ai étudié mon adversaire, je le connais par cœur. Je l'ai montré aux joueurs, toute cette semaine, en séance vidéo, pour qu'ils puissent savoir comment les jouer. Ce match va se jouer par les détails, en termes de jeu. Nous savons comment on va jouer», a-t-il déclaré.

Julien Met a aussi évoqué ses objectifs, en ces termes: «Mon objectif, c'est de faire le doublé, coupe-championnat, parce que l'As Otohô ne l'a jamais fait. J'aimerais faire une saison invaincue dans le championnat et sur le plan continental, être dans les groupes, ce serait idéal. Mais, je sais que c'est très difficile, parce qu'on a un adversaire qui est quand même costaud, Cape-Town city. Et puis, nous sommes diminués en termes d'effectif, à cause des blessés. Mais, c'est mon objectif. De toute façon, je dois tout faire, pour y arriver. C'est clair: on n'est pas résigné. En tout cas, moi pas du tout».

Agé de 41 ans, Julien Met, de nationalité française, est arrivé au poste d'entraîneur de l'As Otohô, le 20 août dernier. Il connaît bien le football congolais, pour avoir entraîné le Fc Tongo du défunt président Didier Elongo et l'équipe U17 de l'As Otohô. Le technicien français a dirigé aussi l'équipe nationale de Djibouti.

Luze Ernest BAKALA

Gymnase Henri Elendé (Brazzaville)

Des enfants et adolescents initiés au taekwondo et à l'aïkido

La Sun Myung Do Academy, dirigée par maître Kadel Rosy Ntsiloulou, ceinture noire 4ème dan de taekwondo, tient, depuis les vacances scolaires, un camp d'initiation au taekwondo, l'aïkido, en plus de la gymnastique, au Gymnase Henri Elendé, à Brazzaville. Ce camp sportif de vacances accueille les enfants et adolescents de 5 à 17 ans.

Photo de famille des particiapants au stage de poomsé de taekwondo

Samedi 3 septembre dernier, Maître Kader Rosy Ntsiloulou a fait une évaluation à mi-parcours du travail abattu jusqu'ici, notamment le poomsé, une revue générale des gestes techniques d'initiation au taekwondo. Ils sont près d'une cinquantaine d'enfants inscrits avec l'autorisation de leurs parents. L'enjeu étant de les initier à la pratique des sports de combat, afin de mieux forger leur mental aux nobles idéaux inspirés par ces sports.

Pour Ghislain Mankélé, qui a accompagné quatre de ses enfants, c'est une bonne manière de faire passer les vacances aux enfants. «J'ai accompagné mes quatre enfants qui apprennent le taekwondo. On a pensé intégrer le taekwondo dans leur vie quotidienne aussi, comme d'autres activités extrascolaires, pour leur donner une certaine discipline, car le sport permet à un enfant d'être discipliné et, surtout, assurer son épanouissement physique et moral. J'ai un enfant mal entendant. Depuis que je l'ai inscrit ici, il s'y prend bien et s'accroche. Il n'est plus crispé, il se défend bien dans la rue, il s'associe à tout le monde, chose qu'il ne faisait pas avant», a-t-il confié.

Du côté des apprenants, la satisfaction est d'autant plus grande. Pour la petite Ghislaine, âgée de 10 ans, c'est un bon moyen de passer les vacances. «Le taekwondo me donne de l'énergie, ça m'apprend beaucoup de choses de la vie. En un mot, ça m'aide. Je demande aux autres enfants de venir pratiquer le taekwondo, parce que ça pourrait bien les aider dans la rue, pour se défendre en cas d'agression. Je dis grand merci à papa et maman qui ont pensé à m'inscrire à ce camp de vacances», a-t-elle déclaré.

Pour maître Kadel Rosy Ntsiloulou, principal initiateur dudit camp sportif, le but est de recentrer la formation des apprenants, pour qu'elle soit en adéquation avec l'école et la pratique des arts martiaux. Les apprenants, qui s'entraînent avec abnégation, ont encore un mois, pour s'enrichir des fondamentaux de la discipline, avant la rentrée des classes au titre de l'année scolaire 2022-2023.

Le président de la Fédération congolaise de taekwondo, Thomas Moutala, qui a assisté aux poomsés, a vivement salué l'initiative de la Sun Myng Do academy, d'initier les enfants à la pratique des sports de combat. Il a profité de l'occasion pour annoncer les prochains championnats nationaux de taekwondo qui se tiennent du 15 au 20 septembre 2022 et qui seront couplés à la Coupe du Congo.

Luze Ernest BAKALA

Contact pour renseignements:
Sun Myung Do Academy: 06.623.67.21 / 06.641.99.99 / 06.586.22.29.

Fécofoot (Fédération congolaise de football)

Jean-Guy Blaise Mayolas réélu, après d'intenses négociations

Il a fallu d'intenses négociations, dans la matinée du vendredi 2 septembre 2022, avec le Ministère en charge des sports, et l'assistance des délégués de la Fifa (Fédération internationale de football association) et de la Caf (Confédération africaine de football), qui se sont conclues par la publication d'une déclaration conjointe, pour que la Fécofoot (Fédération congolaise de football) tienne son assemblée générale extraordinaire élective, afin d'élire son unique candidat, à savoir le président sortant, Jean-Guy Blaise Mayolas (60 ans), pour un deuxième mandat.

Le déroulement du vote. Le candidat unique a recueilli toutes les voix présentes, sauf une.

L'entente entre le ministre en charge des sports, Hugues Ngouélondélé, et le président de la Fécofoot porte sur cinq points devant être mis en œuvre durant le nouveau mandat de Jean-Guy Blaise Mayolas. Il s'agit de:
- l'amélioration de la gouvernance de la Fécofoot;
- la modification de ses statuts, afin d'assurer leur conformité avec les principes de bonne gouvernance et les statuts de la Fifa et de la Caf;
- la modification du code électoral, par la révision des critères d'éligibilité au Comité exécutif de la Fécofoot;
- l'amélioration des relations avec le Ministère en charge des sports;
- l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement du football congolais avec la promotion du football des jeunes et du football féminin.

A travers cette énumération, l'on comprend ce qui constituait les points de friction entre le Ministère des sports et le Comité exécutif de la Fécofoot qui a pris l'habitude de se passer souvent de l'autorité du gouvernement. Commencée à 11h45, la réunion de concertation a pris fin à 17h20. Après quoi, la Fécofoot a pu tenir son assemblée générale extraordinaire élective, qui était empêchée dans la matinée par la gendarmerie. Sans surprise, Jean-Guy-Blaise Mayolas a été réélu et son agenda de travail est déjà tracé.

Jean-Clotaire DIATOU
(Photos de Luze Ernest BAKALA)

Déclaration conjointe entre le Ministère chargé des sports, le Fifa, la Caf et la Fécofoot

L'an deux mille vingt-deux, dans la salle de réunion *«Likouala»* de l'Hôtel Radisson Blu, s'est tenue une réunion de concertation, entre le Ministère en charge des sports, la Fédération Congolaise de Football et les Délégués de la Fifa et de la Caf, venus en qualité d'observateurs à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire élective de la Fécofoot, du 02 Septembre 2022, au Grand Hôtel de Kintélé. La réunion avait pour objet de s'accorder sur certains points en relation avec le processus électoral du Comité exécutif de la Fécofoot. La réunion de concertation s'est déroulée en trois étapes. Les Délégués de la Fifa et de la Caf ont échangé tour à tour avec:
1- la Délégation du Ministère des sports conduite par le Ministre;
2- le Comité exécutif de la Fécofoot conduit par son Président;
3- Après quoi les échanges groupés ont eu lieu entre les représentants de la Fifa, de la Caf du Ministère et de la Fécofoot.
Ont pris part (cf. liste de présences en annexes).
Toutes les parties prenantes ont convenu que l'assemblée générale extraordinaire élective peut se tenir sous condition que la Fécofoot s'engage à mettre en œuvre les recommandations ci-après, après les élections du 02 septembre 2022:

1. Amélioration de la gouvernance:
- travail en étroite collaboration entre les parties prenantes;
- prise en compte des lois nationales;
- respect des textes fondamentaux de la Fécofoot;
- transmission à la tutelle, dans les délais prescrits, des documents relatifs à la tenue des assemblées générales annuelles;
2. Modification des statuts, afin d'assurer leurs conformités avec les principes de bonne gouvernance et des statuts de la Fifa et de la Caf;
3. Modification du code électoral:
- révision des critères d'éligibilité au Comité Exécutif de la Fécofoot, conformément aux statuts et principes de la Fifa.
4. Amélioration des relations avec le Ministère de tutelle:
- reconnaissance des prérogatives et du rôle de la tutelle conformément au droit national en vigueur;
- transmission des rapports annuels d'activités pour information;
- transparence dans la gestion des programmes de développement du football avec la Caf et la Fifa.
5. Elaboration et mise en œuvre des stratégies de développement du football:
- Football des jeunes;
- Football féminin.
La Fifa et la Caf (Confédération Africaine de Football) se son engagées à accompagner et assurer le suivi de la mise en œuvre des présentes recommandations.
Commencée à 11h55, la réunion de concertation a pris fin à 17h20.

Fait à Brazzaville, le 02 Septembre 2022

(En quatre (04) exemplaires originaux)

Pour le Ministère en charge des sports
Le Ministre,
Hugues NGOUELONDELE

Pour la FIFA
Le Directeur des Associations membres d'Afrique,
Gelson FERNANDES

Pour la CAF
Le Membre du Comité Exécutif, 4ème Vice-Président,
Seidou MBOMBO NJOYA

Pour la FECOFOOT
Le Président,
Jean-Guy Blaise MAYOLAS

Comité exécutif de la Fécofoot issu de l'assemblée générale extraordinaire élective du 2 septembre 2022

- Président: Jean-Guy Blaise Mayolas;
- 1er Vice-Président: à élire à l'assemblée générale de mars 2023;
- 2ème Vice-Président: Henri Endzanga;
- 3ème Vice-Président: Jean-Paul Fouani;
- 4ème Vice-Président: Jean-Médard Kossa;
- 5ème Vice-Président: Carl Boniface Malalou;
- Membres:
- Jean-Patrick Bolingui (ancien président de club à Pointe-Noire);
- Olangue Mo (ancien président Club à Owando);
- Victor Magloire Nganguia (ancien président de Club à Brazzaville) ;
- Alain Roger Armand Fouka (ancien président de Club à Brazzaville);
- François Bikindou (journaliste);
- Virginie Lucienne Mokoko (Football féminin);
- René Daniel Louzaya (arbitre);
- Jean-Eloi Mankou (entraîneur);
- Jean-Pierre Okandzé Elenga (médecin du sport).

Article 33.4 des Statuts de la Fécofoot:
Les mandats du président, des vice-présidents et des membres du Comité exécutif durent 4 ans. Ils peuvent être renouvelés.

Fécoju self-défense (Fédération congolaise de jujitsu et self-défense)

Enfin, un bureau d'union fédérale, pour sauver le jujitsu

Les grands maîtres congolais du jujitsu ont pu surmonter leurs divergences et enterrer la hache de guerre, pour sortir leur discipline sportive de la léthargie qui la paralyse depuis presque sept ans. En effet, le dimanche 4 septembre 2022, sous la médiation du maître Francis Neyl Ata Assiokarah, président de la Fécoju-Da (Fédération congolaise de judo et disciplines associées), ils ont tenu une concertation dans la salle de réunion du Gold Hôtel, à Brazzaville. Il en est sorti la mise en place d'un bureau d'union fédérale, dirigé par René Serge Blanchard Oba.

René Serge Blanchard Oba.

Après l'échec de la tenue de trois assemblées générales successives (novembre, décembre 2020 et septembre 2021) et le non-respect des décisions de la C.c.a.s (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport), c'est une nouvelle ère qui a démarré pour la Fécoju self-défense (Fédération congolaise de jujitsu et self-défense). Ce qui va conduire à la tenue d'une assemblée générale, pour mettre en place les instances dirigeantes de la Fécoju self-défense. Le bureau d'union fédérale, tel que publié par le rapporteur de séance, maître Manassé Ngangoué Ngouoli, se compose ainsi qu'il suit:

- **Président**: René Serge Blanchard Oba;
- **Premier Vice-Président**: Guy Vesceslas Ngoumba;
- **Deuxième Vice-Président**: Styg Jean-Marc N'Kassa Malamou;
- **Troisième Vice-Président**: Brys Balthazar Ndzila Itoua;
- **Quatrième Vice-Président**: Alban Carmel Toutoum;
- **Secrétaire Général**: Hervé Juslin Galebaye;
- **Secrétaire Général Adjoint**: Vidjaye Merphy Bilongo;
- **Trésorier Général**: Hordanh Ongouo Houibeha;
- **Trésorier Général Adjoint**: Ferdin Okabandé Elenga;
- **Premier Membre**: Arnold Ndé;
- **Deuxième Membre**: Nuptia Opendza;
- **Troisième Membre**: Gaël Nguékou;

Commissariat aux comptes
- **Premier Commissaire**: Draiche Boudsiengué;
- **Deuxième Commissaire**: Patric Nkouri;
- **Troisième Commissaire**: Béranger Ngouama;

Président de la Commission nationale des hauts gradés:
Maître Charles Peter Moukala Kinzonza.

Luze Ernest BAKALA